

## la carte blanche

**Eric Massin**, président du CPAS de Charleroi ; **Claude Emonts**, président du CPAS de Liège ; **Philippe Defeyt**, président du CPAS de Namur

# Le Plan hivernal, l'arbre qui cache la forêt ?

**Les plans grand froid ont une réelle utilité. Mais céder à l'urgence sociale et au diktat de la température ne suffit pas. C'est une vraie politique de « remise en logement durable » qu'il faut viser.**

Depuis 2013, la Wallonie a pérennisé les plans hivernaux (de novembre à mars) et a permis de garantir la récurrence des moyens octroyés aux acteurs pour faire face aux demandes complémentaires en matière de sans-abri.

Le 31 mars a donc marqué la fin légale de la période de grand froid, ce que l'opinion publique retiendra de la période 2014-2015, c'est certainement le drame humain, survenu à Namur, avec la mort tragique d'un sans-abri.

En tant que présidents du CPAS des trois plus grandes villes wallonnes, nous ne pouvons que déplorer que de tels drames se produisent encore en 2015, mais nous déplorons, encore plus, que les politiques actuelles n'offrent pas assez de réponses structurelles et durables au problème du sans-abrisme.

Actuellement, les CPAS et les Relais sociaux font le maximum de ce qu'ils peuvent pour gérer au jour le jour les nombreuses demandes d'aides, hiver comme été.

Créer toujours plus de places en abri de nuit peut apparaître, pour l'opinion publique, comme une manière de se donner bonne conscience, en mettant simplement à l'abri un maximum de « SDF » (personnes sans domicile fixe) pendant la période de grand froid... Et après ?

Il faut transcender la discussion sur les quotas, les nuitées et le fonctionnement des abris de nuit et inscrire, au niveau fédéral et wallon, la politique du sans-abrisme dans un cadre plus global de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Et ce, d'autant plus que l'immense majorité des SDF ne sont pas des sans-abri mais sont dans une situation telle qu'ils vivent d'expédients (un jour chez l'un, un jour chez l'autre) sans avoir les moyens d'un vrai chez-soi.

A côté de la politique de « l'urgence sociale » et du diktat de la température, le temps est donc venu de consacrer suffisamment de moyens financiers publics à de véritables politiques de « remise en logement durable » avec un accompagnement individualisé et adapté à chaque situation. A commencer

par des politiques de lutte contre la perte du logement (notamment suite à une expulsion).

Le projet Housing First, qui vise à maintenir la personne fragilisée dans un logement grâce à un accompagnement professionnel, intensif et pluridisciplinaire, est un des exemples les plus significatifs. Il est à généra-

**Il faut créer des ponts entre politiques ponctuelles et structurelles et intensifier ces dernières**

liser dans d'autres lieux. Mais ce n'est pas le seul... D'autres leviers existent déjà en matière de politique du logement : le bail glissant, les « capteurs » logement, le lissage des loyers, un fonds des garanties locatives. Malheureusement, ils sont peu ou pas activés. D'autres déci-

sions peuvent être prises : création/activation du Droit au logement (DAL), lancer un projet identique à l'expérience namuroise de pension de famille...

Une approche globale du sans-abrisme et des SDF au sens large du terme, favorisant la réinsertion sociale par le logement, dans la durée grâce à des politiques d'accompagnement, est donc primordiale et urgente. Nous le savons, une personne peut se retrouver sans domicile pour de multiples raisons : perte de logement, perte de revenu, divorce, problème de santé mentale... Cependant, la politique du risque zéro n'existe pas.

Et, ne nous y trompons pas, il ne s'agit pas d'une problématique qui touche uniquement nos grandes villes. De nombreuses personnes qui sont touchées par le sans-abrisme dans

nos rues sont issues de communes situées en périphérie de nos centres urbains. La solidarité entre nos villes et les communes qui les entourent est donc immanquablement de mise.

Il convient donc de s'attaquer à toutes ces causes pour augmenter les chances des personnes de retrouver le chemin de la dignité. Pour y parvenir, il est indispensable de créer des ponts entre les politiques ponctuelles et structurelles et surtout intensifier ces dernières. C'est ce difficile travail d'équilibriste que doivent mener les pouvoirs publics afin que plus jamais la rue n'enlève la vie.

Demain, la priorité et un maximum de moyens disponibles doivent donc passer d'un « lit pour tous » à un « logement pour tous ». ■